

Rapport d'Orientation Budgétaire

Année 2019

Mes chers collègues,

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) présenté ici dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une présentation, rendue obligatoire par le législateur, qui vous est désormais familière.

Effectivement, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la commune est, chaque année, inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Une particularité liée à l'échéance des élections municipales, fait que ce rapport ne sera pas le dernier que notre Assemblée entendra, mais le dernier dont elle portera la responsabilité de la réalisation.

Effectivement, ce sera l'assemblée délibérante élue en mars 2020 qui aura à charge l'exécution des Orientations Budgétaires débattues au 1^{er} trimestre 2020.

Tout en respectant à la lettre les souhaits du Législateur, il apparait à tous, que pour les deux années à venir la présentation « macroéconomique » de notre environnement ne peut pas être l'élément majeur de notre réflexion prospective.

Qu'il s'agisse des données relatives à la croissance ou bien des principales perspectives liées aux Finances publiques, il est clair que la seule mise en tableaux de ces grandeurs statistiques montre tout et laisse de côté l'essentiel.

Qui peut dire, à ce jour, quel sera l'impact effectif des mouvements sociaux ou sociétaux qui occupent toute l'actualité nationale, quelle sera l'incidence sur nos finances locales de la disparition de la taxe d'habitation, y aura-t-il une redéfinition de la frontière des compétences Communes – EPCI ?

Pour Saint-Germain sur Morin, la participation à « l'extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération de Val d'Europe », de souhaitable est devenue possible, et de possible, le Président de Val d'Europe Agglomération, l'a annoncée désormais, souhaitée et probable.

Cette participation à laquelle nous avons beaucoup travaillé, nous impose de revisiter les « logiciens » d'appréciation et de conception de l'action politique locale, que ce soit en terme de Fonctionnement ou en terme d'Investissement.

Dans les mois à venir, nous allons avoir besoin de nous adapter à « de nouvelles données », pour lesquelles nos réponses devront savoir conjuguer imagination et dotations étatiques insuffisantes, investissements lourds et maintien des taxes locales à un niveau supportable, volonté d'apporter le meilleur service possible à toutes et à tous sans dérive des frais de personnel.

Les pages qui suivent, préparées par l'Administration communale, vous informent avec précision de la vie économique de notre cité pour 2018, rappellent et comparent les différentes performances au cours des années passées.

D'autres pages rappellent les grandes lignes des contraintes financières qui nous sont imposées par l'Etat, et par conséquence, les limites fixées à l'action municipale.

La capacité d'autofinancement (CAF) communale nette, qui est traditionnellement l'un des marqueurs de la bonne santé financière d'une collectivité territoriale, est aussi un signe de gestion rigoureuse.

Dans le cas de Saint-Germain, l'effondrement de notre CAF n'est rien d'autre que la volonté, durant le dernier quinquennat, de faire participer la commune à la baisse du déficit national en baissant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) dans des proportions irraisonnables.

Cette DGF est une « espèce de salaire » versée à la Commune en regard de l'activité que développe la ville pour le compte de l'Etat auprès de ses concitoyens.

Pour Saint-Germain, et sans diminution des tâches confiées, cette DGF a été amputée de 507 000 à 384 000 € entre 2014 et 2017. Idem en 2018.

En l'espace d'un mandat, le manque cumulé sera de l'ordre de 850 000 euros !

Dans le même temps, nous avons pleinement respecté notre engagement de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

Enfin, la dette par habitant est restée à un niveau raisonnable, à un euro près de la statistique nationale pour la même strate (2000/10000 habitants).

Les projets et investissements prévus ou envisagés pour 2019 figurent en fin du dossier de présentation de ce Rapport d'Orientations Budgétaires.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative du conseil municipal en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune préalablement au vote du budget primitif.

Depuis la loi Notre du 7 août 2015, le rapport d'orientation budgétaire fait l'objet d'un vote du conseil municipal.

LA ZONE EURO

Après une nette embellie en 2017 avec un taux de croissance trimestriel stable à 0,7 %, la croissance de la zone euro s'est considérablement affaiblie en 2018. Après deux premiers trimestres de ralentissement, la croissance a chuté davantage au 3^{ème} trimestre atteignant tout juste 0,2 %. Elle devrait s'élever à 1,9 % en moyenne sur 2018. En 2019, le ralentissement devrait s'intensifier avec une croissance attendue de 1,2 %.

La croissance semble fragilisée en raison du ralentissement de la production industrielle et plus particulièrement de celle de l'automobile, affaiblie par l'entrée en vigueur en septembre de nouvelles normes concernant les tests des émissions de gaz à effet de serre sur les voitures neuves.

Parallèlement, on observe une détérioration de l'environnement économique international, marqué par les tensions commerciales et géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis, les difficultés des pays émergents, et l'incertitude grandissante entourant le BREXIT. En fin d'année 2018, les indicateurs avancés (l'indice des prix à la consommation et l'indice de confiance économique) en Italie dès octobre et en France depuis décembre ont basculé en zone de récession, reflétant les tensions sociales et politiques internes à ces deux pays (tensions sur le budget en Italie et mouvement des gilets jaunes en France).

Le taux de chômage atteint son niveau le plus bas en 2018 depuis 10 ans. Mais le ralentissement actuel de la conjoncture freine désormais la dynamique du marché de l'emploi. Le taux de chômage tend à se rapprocher de son niveau structurel estimé à 8%.

En 2018 la dynamique ralentit dans la zone euro. Depuis le début de l'année 2018 l'inflation a fortement accéléré même si elle a légèrement reculé au 4^{ème} trimestre sous l'effet de la baisse des prix du pétrole. Elle vient peser sur le pouvoir d'achat des ménages et in fine sur la croissance. En conséquence, la croissance de la zone euro devrait donc ralentir de 2,5 % en 2017 à 2 % en 2018 puis 1,3 % en 2019.

Portée par la remontée progressive des prix du pétrole, l'inflation était repartie à la hausse en 2017 atteignant 1,5 % sur l'année jusqu'à atteindre 2,2 % en octobre 2018 avant de décélérer en décembre. La chute récente des cours du pétrole conduit à réviser à la baisse ce taux estimé à 1,7 % pour l'année 2018. La banque centrale européenne prévoit une inflation à 1,5 % pour 2019.

LE CADRE NATIONAL

Après une croissance vigoureuse de 2,3 % en 2017, la dynamique économique s'est fortement affaiblie en 2018. Cette tendance s'explique essentiellement par la faiblesse de la demande des ménages dont le pouvoir d'achat a été réduit par la hausse simultanée de l'inflation, de la fiscalité sur l'énergie et du tabac.

Par ailleurs le mouvement des gilets jaunes qui a éclaté à la mi-novembre devrait exercer un impact négatif sur la consommation privée et sur l'investissement des entreprises au dernier trimestre 2018. La croissance ne devrait pas dépasser 1,5 % sur l'année 2018.

Les mesures sociales prises par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes (gel de la fiscalité sur l'énergie en 2019, défiscalisation des heures supplémentaires et augmentation de la prime d'activité) conjuguée à la chute des prix du pétrole observée fin décembre devraient soutenir la consommation et la croissance désormais attendue à 1,8 % en 2019.

Le taux de chômage a continué à baisser en 2018 sous l'impact de réformes structurelles favorables à la création d'emploi (crédit d'impôt CICE, pacte de responsabilité et de solidarité). En octobre 2018, il atteignait 8,9% selon Eurostat, un niveau légèrement inférieur au niveau structurel estimé par la Commission Européenne à 9,1%.

L'inflation française a été boostée par la remontée des prix du pétrole jusqu'au 4 octobre 2018 et le relèvement de la fiscalité sur l'énergie et le tabac. Ainsi l'inflation française a largement dépassé celle de la zone euro tout au long de l'année, s'élevant à 2,1 % en moyenne contre 1,7% en zone euro en 2018.

Néanmoins le gel récent de la fiscalité sur l'énergie associé au recul des cours du baril devrait permettre de retrouver le taux d'inflation de 2017 de l'ordre de 1,2 %. Cela devrait permettre de redonner du pouvoir d'achat aux ménages, un facteur favorable à la croissance économique nationale en panne depuis 2018.

Les conditions de crédit demeurent attractives pour les entreprises et les ménages. Ils bénéficient de la baisse continue depuis février des taux d'intérêts de crédits au logement qui ont renoué avec leur plus bas niveau historique de 1,5% en novembre 2016.

La France face à nouveau à une dégradation de ses finances publiques. La dette publique atteint le niveau record de 98,5 % du PIB en 2017.

Le budget voté fin décembre 2018 prévoit désormais une détérioration de -2,7 % du PIB en 2018 et - 3,2 % du PIB en 2019 en raison du mouvement des gilets jaunes. Les mesures décidées en décembre ont un coût total de 11 milliards d'euros, financé à hauteur de 4 milliards par une taxe sur les GAFAs et par le report de la baisse de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En conséquence, la dette devrait continuer à croître jusqu'en 2020, atteindre 99,5 % en 2019 et frôler 100% en 2020.

L'IMPACT DE LA LOI DE FINANCES 2019

La loi de finances 2019 s'inscrit dans la continuité, elle est issue de la loi de programmation qui pose les règles de restriction des dépenses de fonctionnement et les incitations au maintien du niveau d'investissement. Elle présente également la 2^{ème} tranche de baisse de la taxe d'habitation.

Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales sont en hausse de 6,5 % par rapport à la LF de 2018 du fait de la 2^{ème} vague du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour 80% des ménages les plus modestes.

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales sont stables, 48 milliards pour 2019. Ils se composent de la dotation générale de décentralisation, de la DETR, de la dotation de soutien à l'investissement local et de la dotation globale d'équipement destinée aux Départements.

La DETR reste inchangée à 1 046 millions d'€ en 2019.

La dotation globale de fonctionnement est stabilisée. Le niveau global de la DGF est fixé à 26,9 milliards d'euros comme en 2018.

PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES 2019

↳ Contexte macro-économique

Croissance France	1,7 %
Croissance Zone €	2,1 %
Inflation	1,4 %

↳ Collectivités locales

Transferts financiers de l'Etat	111 449 millions €
dont concours financiers de l'Etat	48 645 millions €
dont DGF	26 953 millions €

ORIENTATIONS DU BUDGET 2019 DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

Dans ce contexte, la majorité municipale a décidé de maintenir une rigueur budgétaire tout en assurant la réalisation d'investissement peu nombreux mais indispensables au développement de la commune.

En section de fonctionnement

La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement se concrétise par un contrôle des dépenses des services communaux accompagné d'une optimisation des recettes :

↳ stabilisation des dépenses de personnel par l'annualisation des agents du service enfance jeunesse et le non remplacement systématique des agents communaux qui ont quitté la commune.

↳ le gel des taux communaux des taxes communales : la taxe d'habitation, la taxe foncière, et la taxe sur le foncier non bâti afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants de Saint-Germain-sur-Morin.

↳ Augmentation des recettes de fonctionnement par la révision des tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire afin que le coût du service soit supporté par l'utilisateur et non l'ensemble de la population et que ces tarifs tiennent compte au moins partiellement de la charge financière très importante du fonctionnement de l'ALSH et de la restauration scolaire

En section d'investissement

Il est prévu la poursuite de la rénovation des voiries communales les plus dégradées et de commencer la conversion de l'éclairage public en LED pour un montant global estimé à 100 K€

La réalisation d'une salle multi-activités en extension du gymnase destinée aux élèves du collège Stéphane Hessel, aux élèves de l'école de l'orme aux loups, aux pompiers du centre de secours et aux associations sportives de la commune.

Cet investissement est estimé à 420 000 €. Il sera financé au moyen de la DETR pour un montant de 60 282,83 € et par une subvention spécifique du Conseil Départemental d'un montant de 60 283 €.

Le reste de l'investissement sera financé par l'emprunt, et/ou par la réalisation d'actifs fonciers non-stratégiques appartenant à la Ville.

Un matériel de tonte et un véhicule seront remplacés pour 55000 €.

L'encourt de la dette

En 2019, les intérêts de la dette en section de fonctionnement seront en diminution de 8,4 % à 31 932,52 €.

Le remboursement du capital en section d'investissement sera en augmentation de 1% à 228 814,94 €.

Vu l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu l'article L 2312-1 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018,

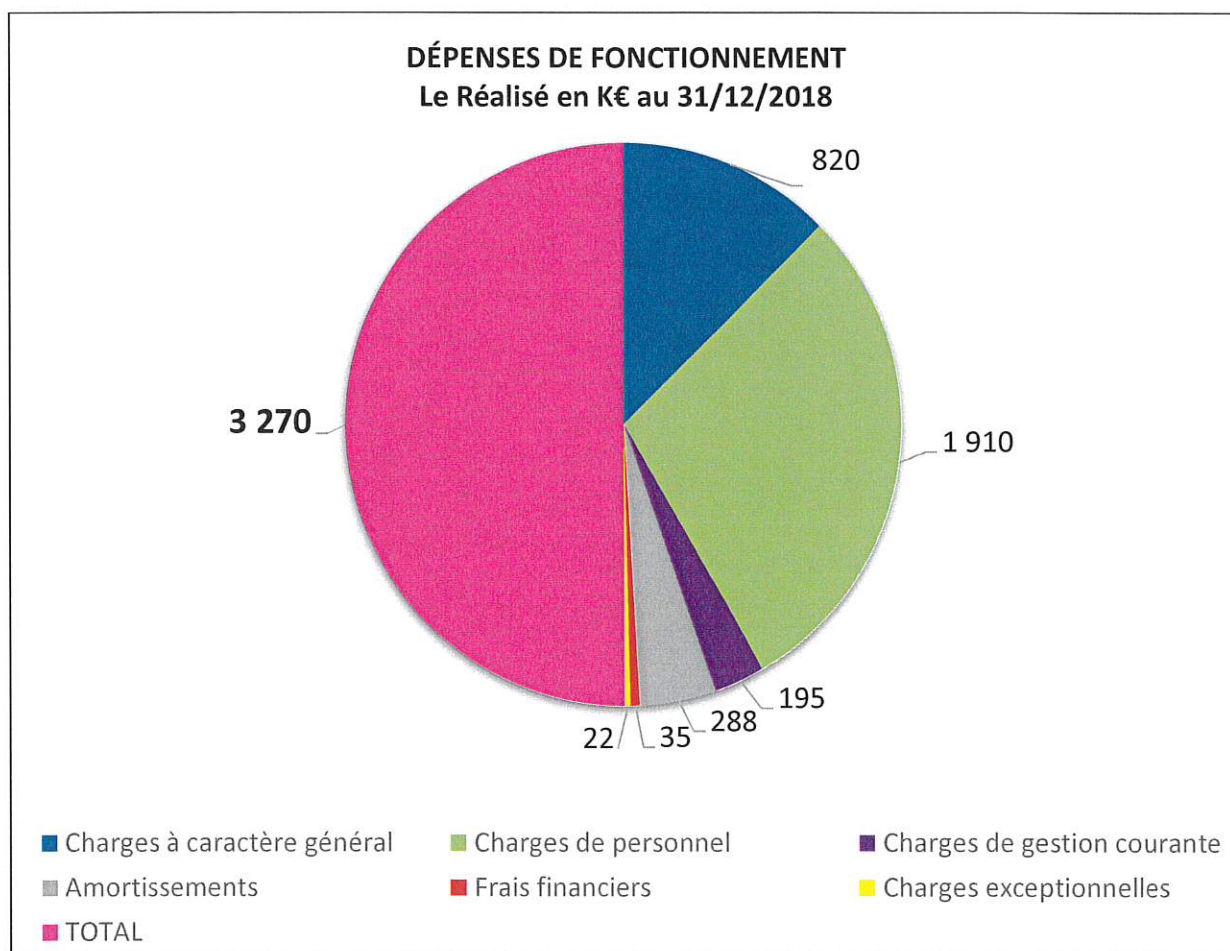
Le Conseil Municipal prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2019.

SOMMAIRE

I. Les Dépenses de fonctionnement	p. 1
II. Les Ressources de fonctionnement	p. 2
III. Résultat de fonctionnement	p. 3
IV. Comparatif de Fonctionnement sur les 5 dernières années :	
- Dépenses de fonctionnement	p. 4
- Ressources de fonctionnement	p. 5
- Comparatif Dépenses / Ressources de fonctionnement	p. 6
V. Les Dépenses d'investissement	p. 7
VI. Les Ressources d'investissement	p. 8
VII. Résultat d'investissement	p. 9
VIII. Comparatifs d'Investissement sur les 5 dernières années :	
- Dépenses d'investissement	p. 10
- Ressources d'investissement	p. 11
- Comparatif Dépenses / Ressources d'investissement	p. 12
IX. Capacité d'autofinancement sur les 5 dernières années	p. 13
X. Les Taxes (Taxe Habitation, Taxe Foncière bâti, Taxe Foncière non-bâti)	p. 14
XI. La Dotation globale de fonctionnement – La Dotation de solidarité rurale	p. 15
XII. La Dette par habitant	p. 16
XIII. Les Projets	p. 16
XIV. Les Investissements prévus en 2019	p. 16

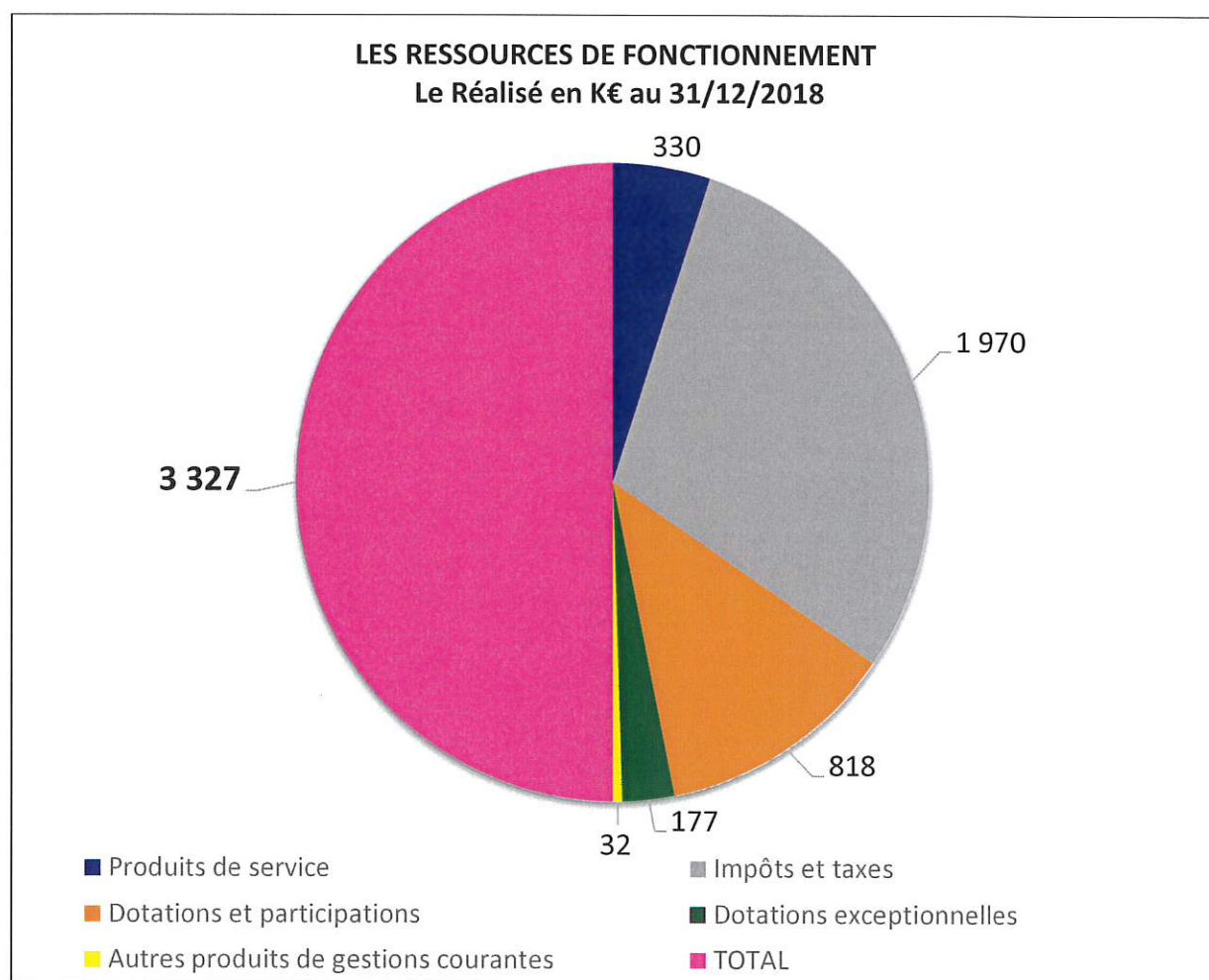
I - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2018
Charges à caractère général	820
Charges de personnel	1 910
Charges de gestion courante	195
Amortissements	288
Frais financiers	35
Charges exceptionnelles	22
TOTAL	3 270



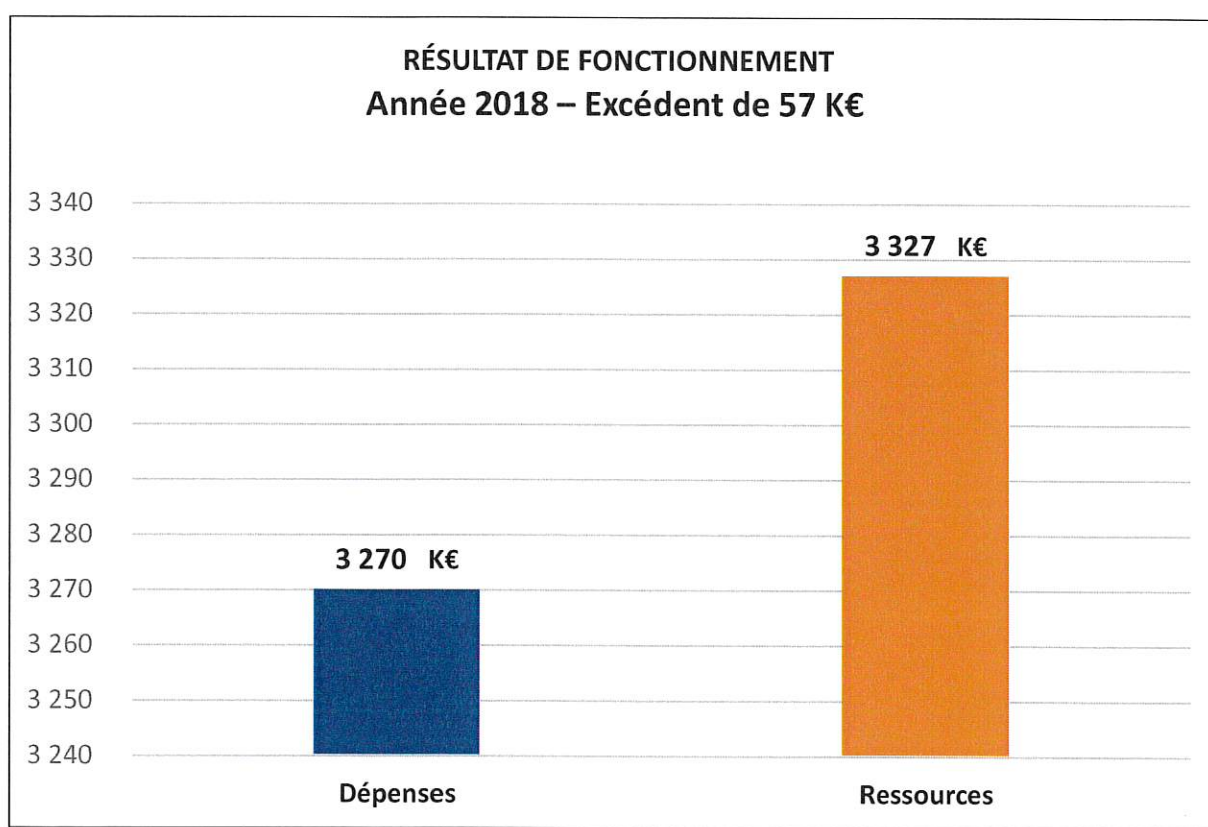
II – LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2018
Produits de service	330
Impôts et taxes	1 970
Dotations et participations	818
Dotations exceptionnelles	177
Autres produits de gestions courantes	32
TOTAL	3 327



III – RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

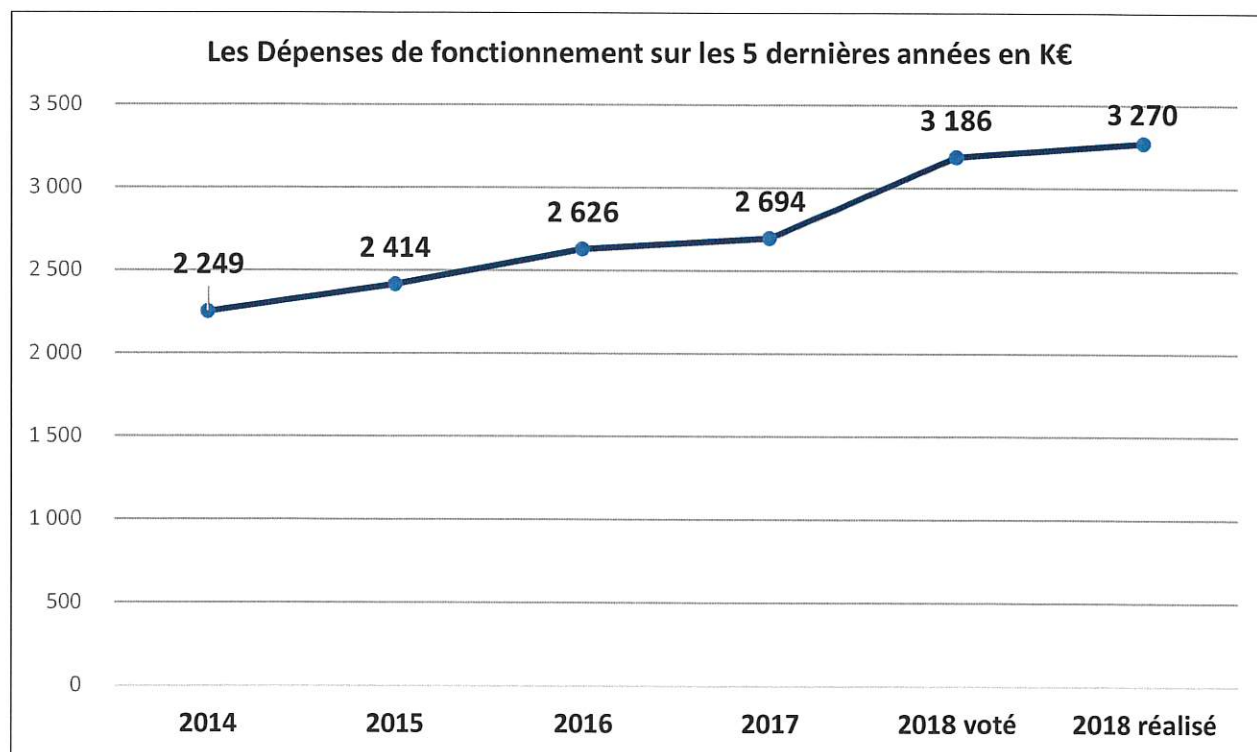
DÉPENSES	RECETTES
3 270 K€	3 327 K€
Excédent au 31/12/2018	57 K€
Excédent reporté	652 K€
TOTAL REPORTABLE	709 K€



IV – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Dépenses de fonctionnement en K€

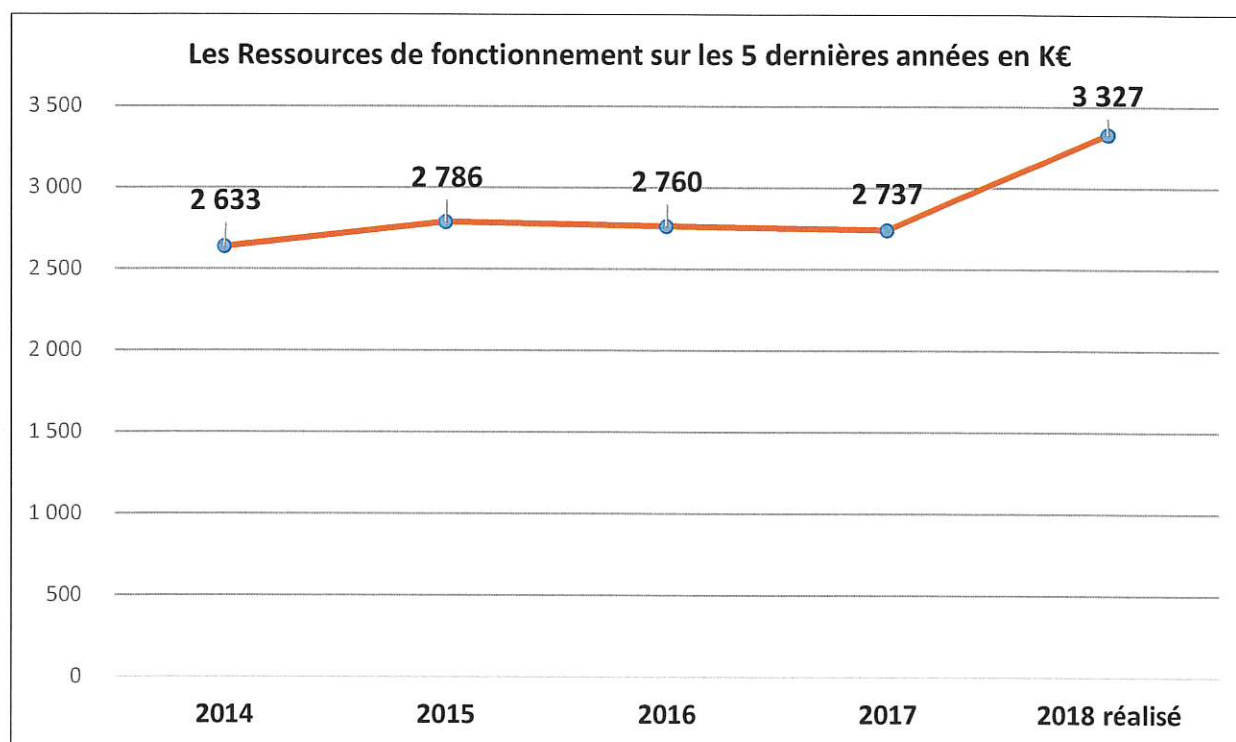
Chapitre	Libellé	2014	2015	2016	2017	2018 voté	2018 le réalisé
11	Charges générales	465	558	572	594	820	820
12	Personnel	1 110	1 218	1 333	1 402	1 962	1 910
42	Opérations intersections	27	62	57	125	132	288
65	Gestion courante	455	478	605	536	238	196
66	Frais financiers	108	98	59	37	34	34
67	Charges exceptionnelles					23	22
TOTAL DÉPENSES	TOTAL	2 249	2 414	2 626	2 694	3 186	3 270



IV – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

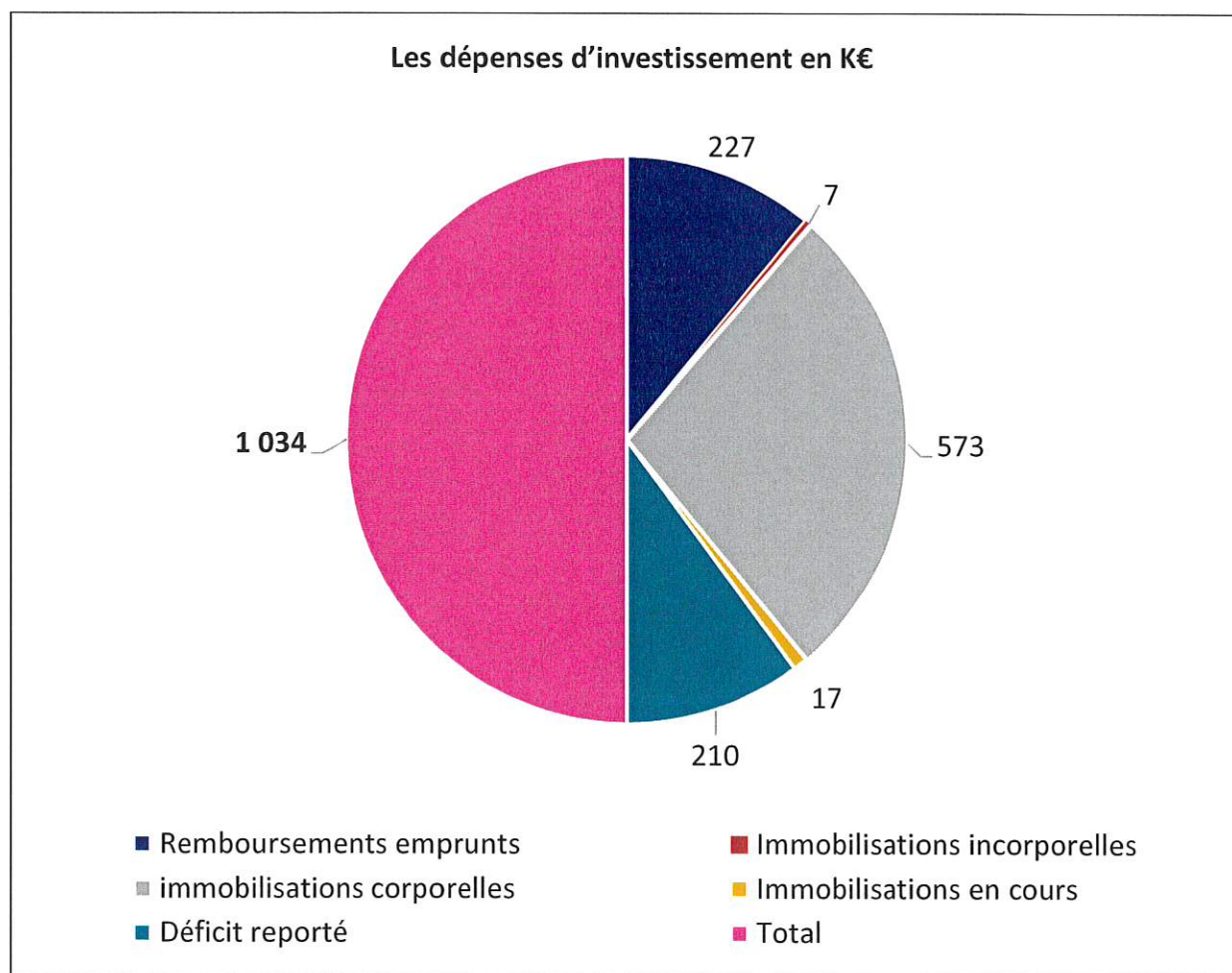
Ressources de fonctionnement en K€

Chapitre	Libellé	2014	2015	2016	2017	2018 voté	2018 le réalisé
70	Produits des services	13	13	14	12	326	330
73	Impôts et taxes	1 777	1 869	1 837	1 895	1 877	1 970
74	Dotations et participations	781	826	748	763	752	818
75	Autres produits	39	41	38	37	31	32
77	Produits exceptionnels	23	37	17	30	10	177
	Dotations participatives exceptionnelles			106			
TOTAL RESSOURCES		2 633	2 786	2 760	2 737	2 996	3 327



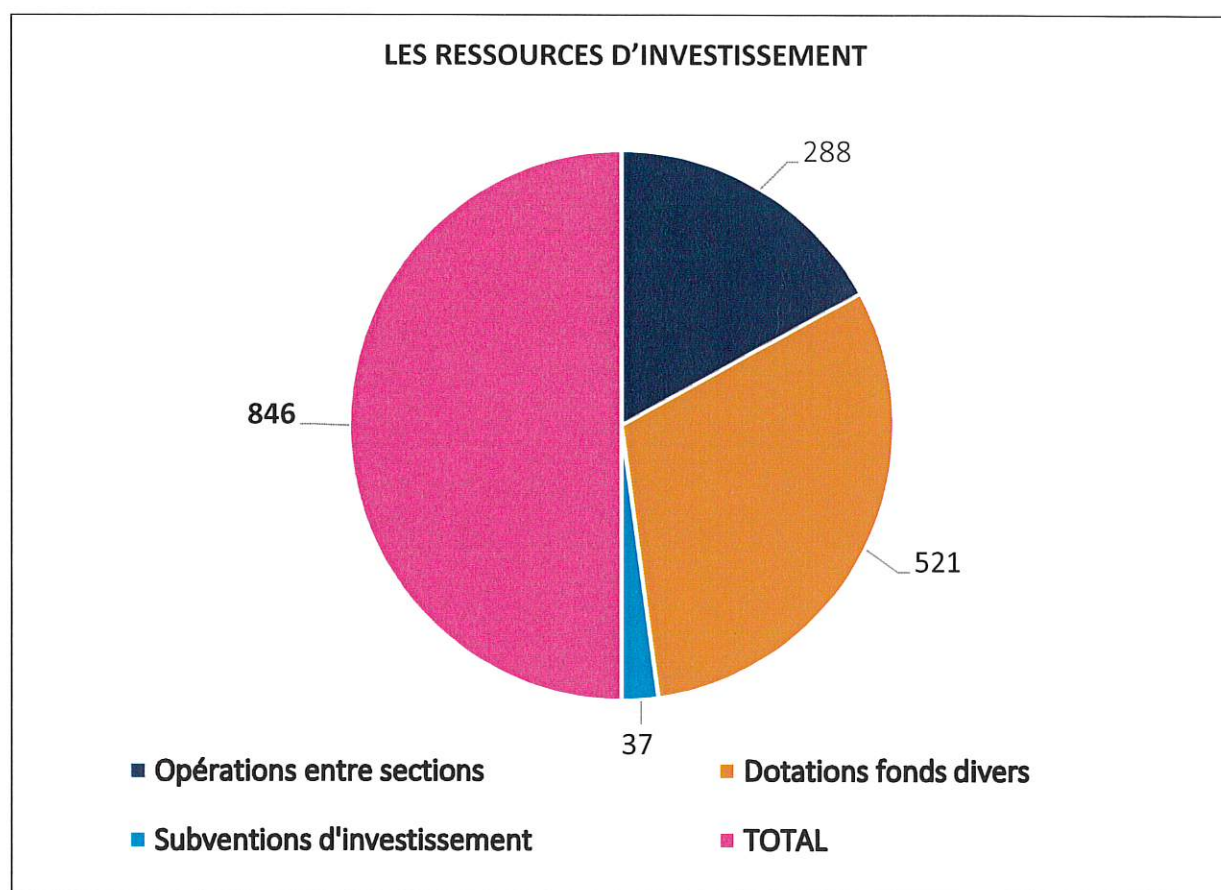
V – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2018
Remboursement emprunts	227
Immobilisations incorporelles	7
Immobilisations corporelles	573
Immobilisations en cours	17
Déficit reporté	210
TOTAL	1 034



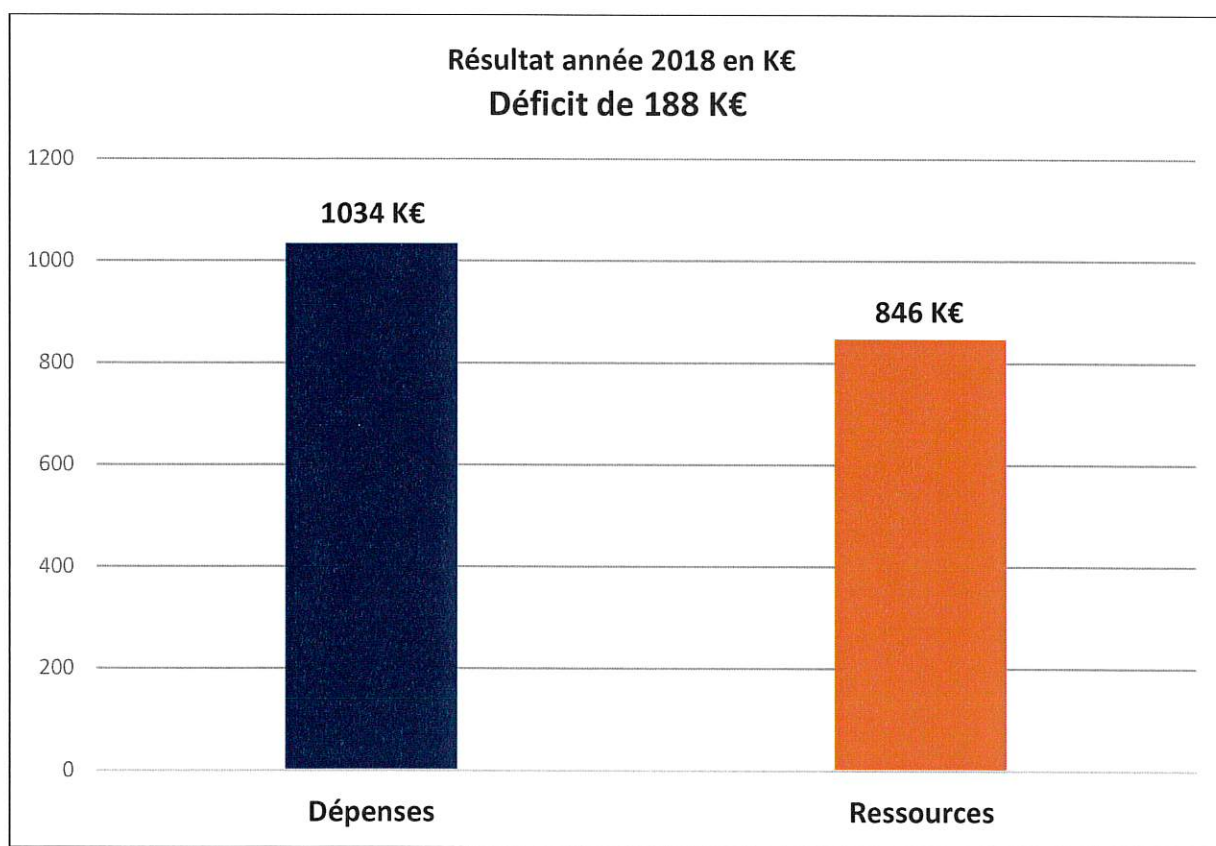
VI – LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2018
Opérations entre sections, Amortissements, Vente terrain	288
Dotations fonds divers	521
Subventions d'investissement	37
TOTAL	846



VII – RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT en k€

DÉPENSES	RESSOURCES
1034 K€	846 K€
Déficit au 31/12/2018	188 K€



VIII – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Dépenses d'investissement en K€

Chapitre	Libellé	2014	2015	2016	2017	2018 voté	2018 Le réalisé
16	Remboursement emprunt	243	253	2127	224	227	227
20	Immobilisations incorporelles	3	3	3	41	50	7
21	Immobilisations corporelles	69	111	358	341	672	573
23	Immobilisations en cours	8	425	22	18	20	17
1	Déficit			101		210	210
TOTAL DÉPENSES	TOTAL	323	792	2611	624	1179	1034

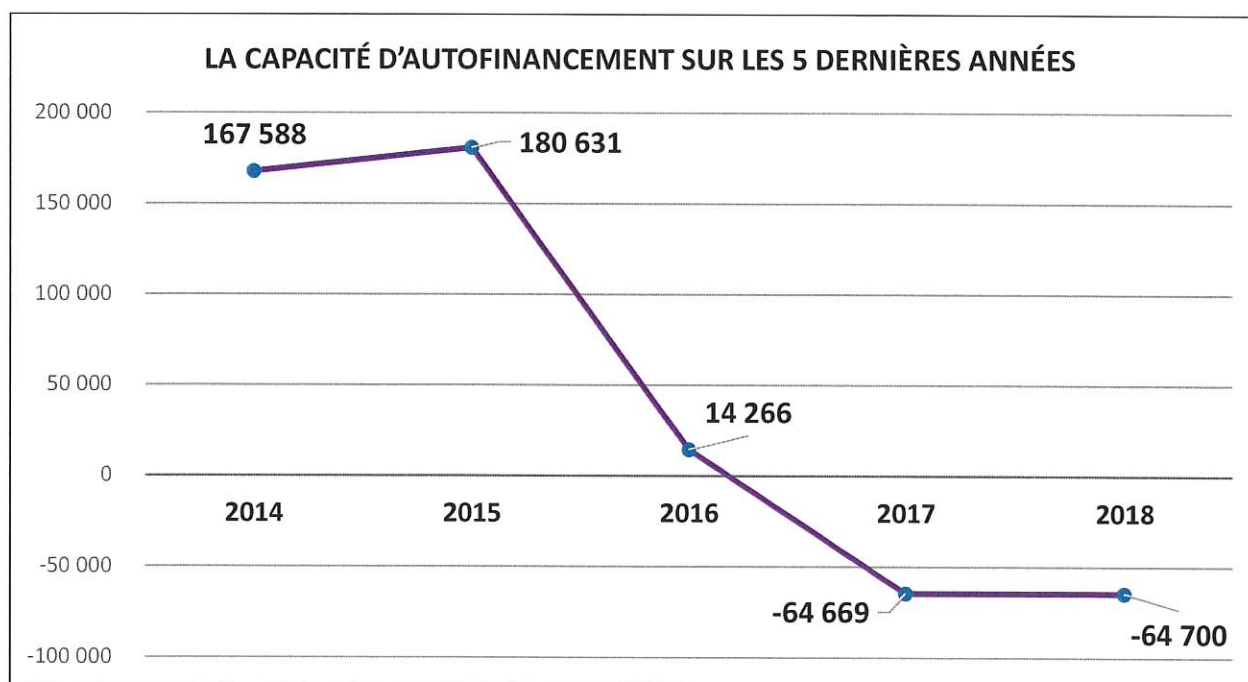
VIII – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Ressources d'investissement en K€

Chapitre	Libellé	2014	2015	2016	2017	2018 voté	2018 le réalisé
40	Opérations entre sections, Amortisse- ments, Vente terrain	27	62	57	125	132	288
10 + 1068	Dotation fonds divers	168	493	393	128	421	521
13	Subventions investissement	0	2	119	18	37	37
16	Emprunts	0	405	2 561	0	0	0
024	Produits de cession	0	1	0	0	150	0
021	Virement section fonctionnement	0	0	0	0	440	0
TOTAL RESSOURCES	TOTAL	195	963	3 130	271	1 180	846

IX – LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

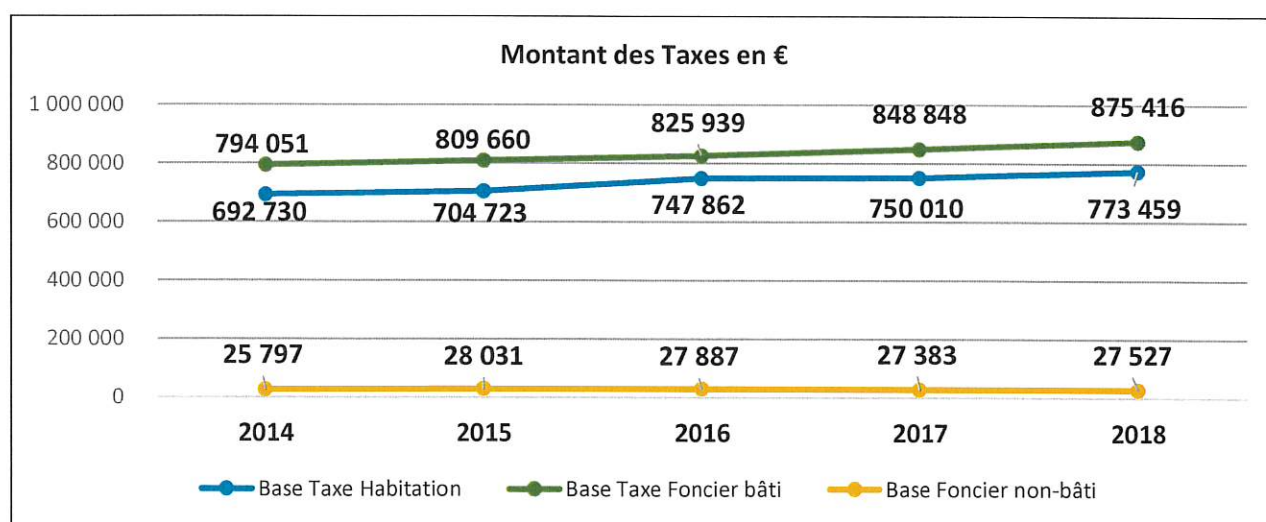
Capacité d'autofinancement	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat de l'exercice	384 436	371 591	113 000	43 452	56 926
Dotation aux amortissements et provisions	26 519	62 299	56 708	153 505	104 936
CAF brute	410 955	433 890	169 708	196 957	161 862
Remboursement des dettes bancaires	243 367	253 259	155 442	261 226	226 562
CAF NETTE	167 588	180 631	14 266	-64 669	-64 700



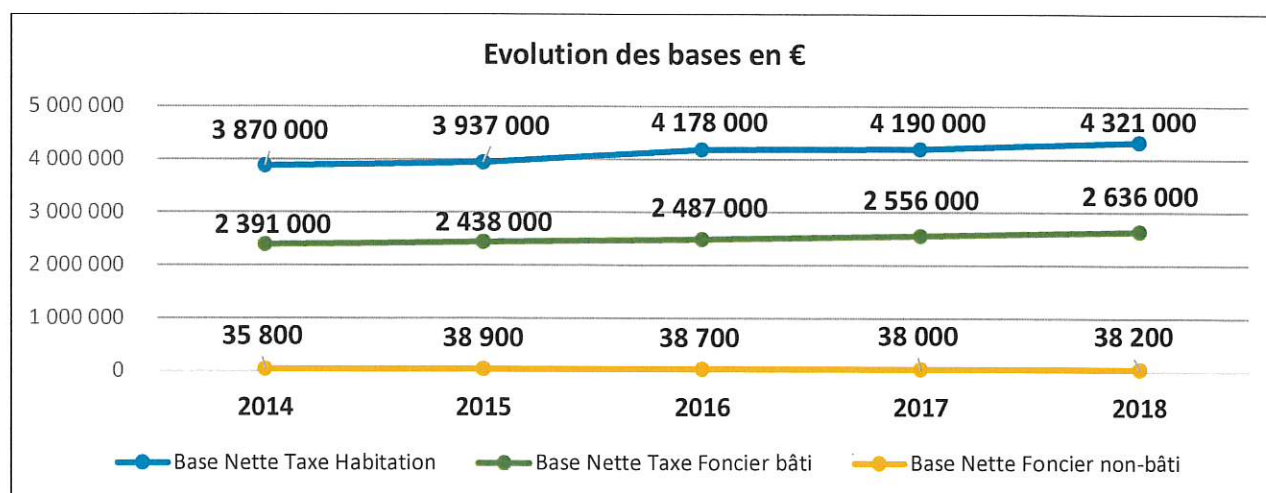
X – LES TAXES (Habitation – Foncier bâti – Foncier non-bâti)

TAUX IMPOSITIONS (Identiques depuis 2013)	
Taxe Habitation	17,90 %
Taxe Foncier bâti	33,21 %
Taxe Foncier non-bâti	72,06 %

LE MONTANT DES TAXES en €					
	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe Habitation	692 730	704 723	747 862	750 010	773 459
Taxe Foncier bâti	794 051	809 660	825 939	848 848	875 416
Taxe Foncier non-bâti	25 797	28 031	27 887	27 383	27 527

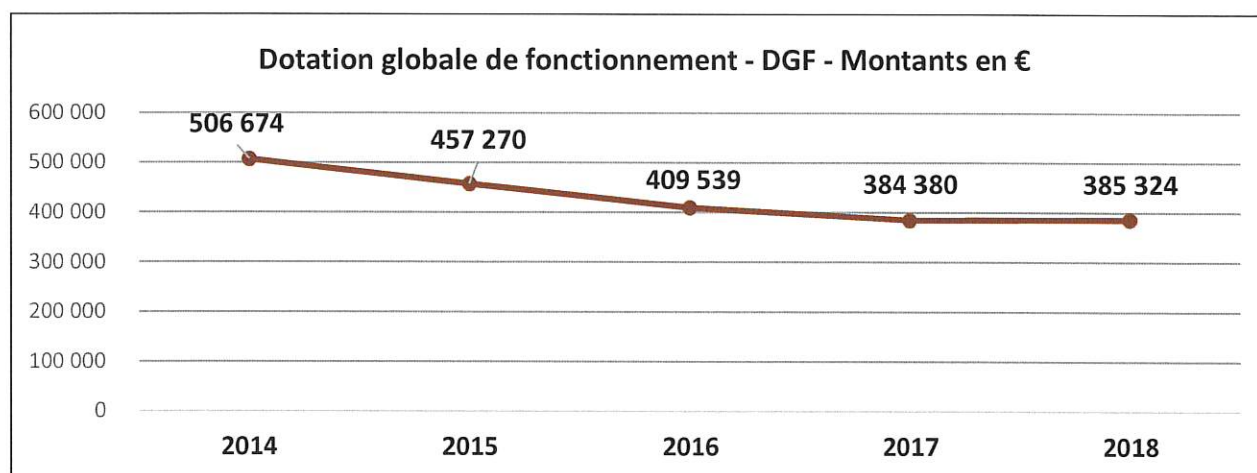


ÉVOLUTION DES BASES en €					
Base des Taxes	2014	2015	2016	2017	2018
Base Nette Taxe Habitation	3 870 000	3 937 000	4 178 000	4 190 000	4 321 000
Base Nette Taxe Foncier bâti	2 391 000	2 438 000	2 487 000	2 556 000	2 636 000
Base Nette Taxe Foncier non-bâti	35 800	38 900	38 700	38 000	38 200



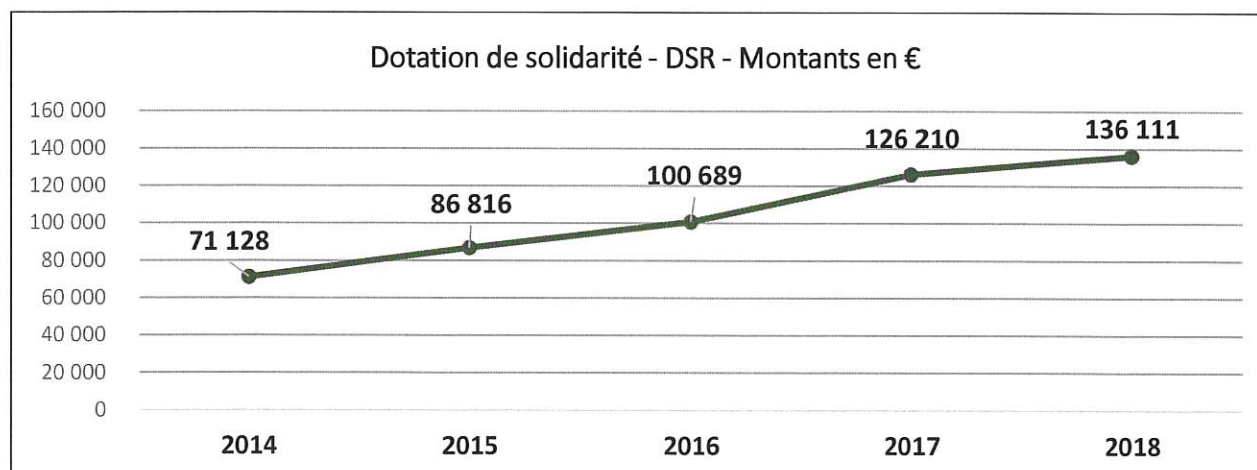
XI – LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Dotation globale de fonctionnement - DGF	2014	2015	2016	2017	2018
Montant en Euros	506 674	457 270	409 539	384 380	385 324
DGF simulation + 2% par an	538 797	549 572	560 564	571 775	583 210
Différentiel	32 123	92 302	151 025	187 395	197 886
TOTAL GÉNÉRAL					660 731

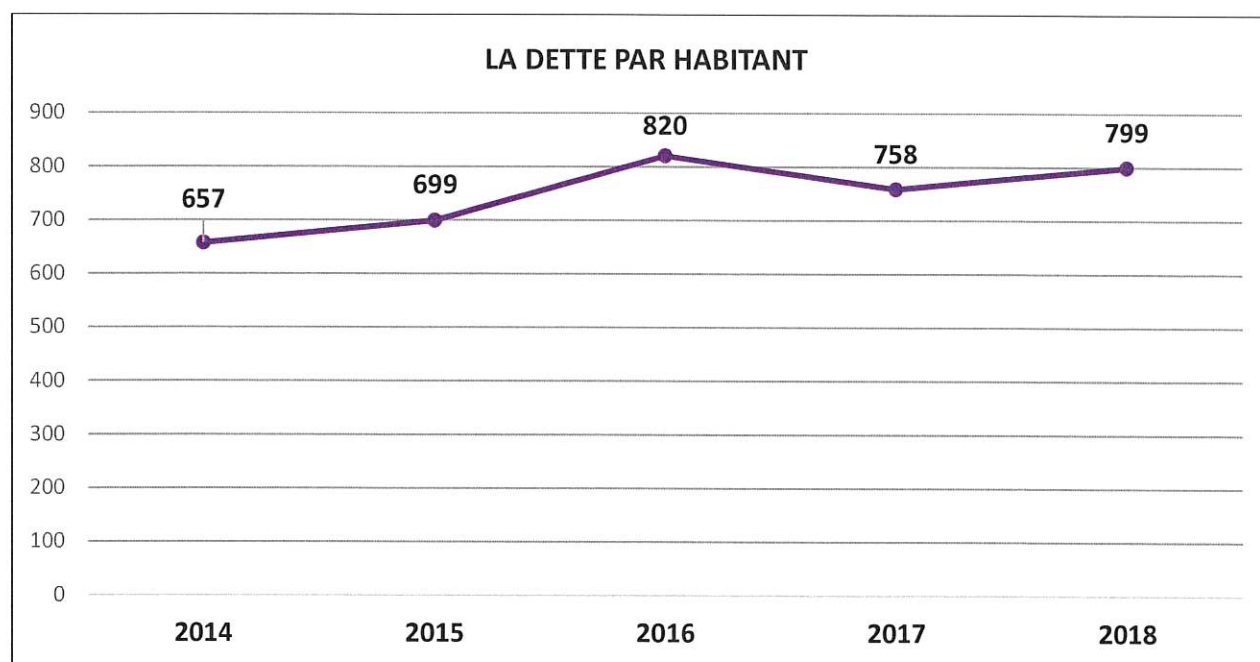


XI – LA DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE

Dotation de solidarité - DSR	2014	2015	2016	2017	2018
Montant en Euros	71 128	86 816	100 689	126 210	136 111



XII – LA DETTE PAR HABITANT



XIII – LES PROJETS

- L'arrêt du projet de PLU et son approbation
- La réalisation d'une salle multi-activités en extension du gymnase
- Complément de travaux de voirie et d'éclairage LED
- La continuation des études et des négociations pour la participation à l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe.

XIV – LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2019

TYPE INVESTISSEMENT	MONTANT en K€
Agrandissement gymnase	420
Complément de travaux voirie	100
Matériel de tonte véhicule service technique	55